

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente mandat	Habitation	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 80 000 €	Montant Forfaitaire 5 000 €	Montant Forfaitaire 6 000 €	Montant Forfaitaire 6 000 €
De 80 000 € à 120 000 €	Montant Forfaitaire 6 000 €	Montant Forfaitaire 7 000 €	Montant Forfaitaire 7 000 €
De 120 000 € à 400 000€	5% plafonné à 16 000 €	6 % plafonné à 18 000 €	6 % plafonné à 18 000 €
Supérieur à 400 000 €	4% plafonné à 20 000 €	5% plafonné à 20 000 €	5 % plafonné à 20 000 €

Honoraires de Location TTC

	Entremise et Négociation	Visites	Constitution dossier	Rédaction et Signature	Etat des lieux
BAILLEUR	7% du loyer annuel Hors Charges				75 euros
LOCATAIRE	8€ / M ² dans la limite de 7% du loyer annuel Hors Charges				3€ / M ² dans la limite de 75€

ESTIMATIONS de Transactions ou de Locations TTC

190 euros TTC. Le coût de l'estimation est remboursé à la mise en vente ou à la mise en location

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

SARL PIERRE OLIVIER IMMOBILIER au capital de 8000€, 27 rue Victor Hugo, 38200 Vienne - Tél. : 04.74.31.64.92 - vienne@orpi.com -

RCS VIENNE 452 485 535 - Caisse de Garantie : 110 000 € –GROUPAMA 5 rue du centre 93199 NOISY-LE-GRAND Cedex

- N°CPI 3802 2017 000 023 215 - Barème mise à jour le 22/02/2019-